

**Eau de Paris  
vous informe**

## Adresse des travaux

Intersection quai de  
Jemmapes et rue Louis Blanc  
75010 Paris

## Durée des travaux

14 mai 2018  
au 14 décembre 2018

## Contacts :

**Maîtrise d'œuvre :**  
**Direction de l'Ingénierie et  
du Patrimoine**

Mme BOULANT :  
01 69 22 19 16

**Maîtrise d'ouvrage :**  
**Direction de l'Ingénierie et  
du Patrimoine**

M. DUPOUY : 01 58 06 35 02

## Nature des travaux

Dans le cadre de son activité Eau de Paris doit renforcer une galerie d'eau contenant une conduite d'eau non potable d'importance stratégique de diamètre 1,25 mètre.

Les travaux visent à :

- Conforter le sous-sol par des travaux d'injections ;
- Réhabiliter la galerie ;
- Remplacer la conduite sur un tronçon de 22 mètres.

Lors des travaux, l'alimentation en eau non potable des bouches de lavage restera assurée.

Cette opération nécessite la réalisation de deux emprises :

- Une emprise travaux au niveau du carrefour quai de Jemmapes / rue Louis Blanc ;
- Une emprise pour le cantonnement des ouvriers (base vie) située devant le n°15 et le n°17 de la rue Louis Blanc.

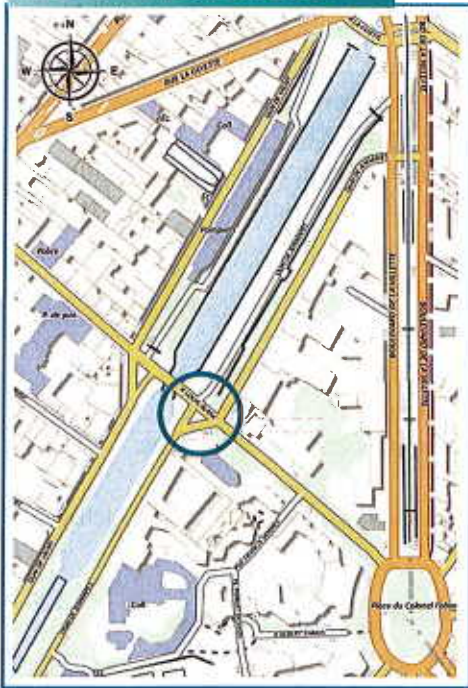
La circulation routière sera maintenue moyennant une signalétique adaptée.

La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.

Eau de Paris sera particulièrement vigilante pour limiter les nuisances générées par ces travaux.



## Situation des travaux



## Le saviez-vous ?

La Ville de Paris dispose d'un double réseau d'alimentation en eau, potable et non potable, spécificité héritée du XIXe siècle. Les deux réseaux ont connu une évolution différente au siècle dernier. Le premier s'est étendu à l'ensemble des logements et délivre de l'eau potable à la population parisienne, le second dessert principalement les espaces publics en eau non potable.

Plus précisément, les usages de l'eau non potable (qui puise sa source dans la Seine ou dans le Canal de l'Ourcq) sont principalement affectés aux services municipaux de la Ville de Paris, qui sont :

- Le Service Technique de la Propreté de Paris pour le nettoyage des trottoirs, caniveaux et chaussées ;
- La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement pour l'alimentation des réseaux hydrologiques des bois de Vincennes et de Boulogne ;
- La Section de l'Assainissement de Paris pour le curage des égouts par les réservoirs de chasse.

Pour en savoir plus, consultez [www.eaudeparis.fr](http://www.eaudeparis.fr)

## Emprise du chantier

